Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1578

Erratum: Erratum
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le CEO de la Confédération s'est autodésigné. Qu'en pensent les autres patrons?

Les patrons, qui se sentent régulièrement sous-représentés aux Chambres fédérales, voient avec étonnement l'un des leurs briguer directement le conseil d'administration de la société nommée Confédération. Bonne surprise? Initiative illusoire? Comment l'économie prend-elle l'éventuelle arrivée de Christoph Blocher au Conseil fédéral?

Au vu des résultats des élections du 19 octobre, les dirigeants alémaniques des entreprises et des organisations économiques commencent par déplorer le recul du parti radical, qui paye très cher à leurs yeux son identification traditionnelle aux milieux d'affaires. Sans pitié pour les démocrates chrétiens, ils passent en revanche par pertes et profits le PDC, sans même toujours le citer nommément. Quant à la candidature de Christoph Blocher, elle les a surpris mais, réflexion rapidement faite, ils y adhèrent malgré les résultats mitigés de leur première analyse. Même le «soldeur» Otto Ineichen, nouveau conseiller national radical lucernois, seul à douter encore, pense que Christoph Blocher sera bel et bien élu si son groupe en fait son candidat - condition rhétorique pour un leader hypermédiatisé et connu de longue date en Suisse alémanique.

Un libéralisme à géométrie variable

En effet, le «tribun zurichois», qui a soudainement adopté la posture de futur «Sage fédéral», est depuis près de trente ans très présent en politique (municipalité de Meilen dès 1974, député au Grand Conseil dès 1975 et au Conseil national depuis 1979) et surtout dans les affaires économiques, principalement dans la chimie. Les dirigeants alémaniques connaissent bien ses manières de patron sans égards pour les formes lorsqu'il s'agit de ses intérêts, mais plein d'une attention paternaliste pour son personnel; ils détaillent aussi ses contradictions entre sa pratique de businessman international et son attachement de principe à la Suisse indépendante, voire isolée. Et son libéralisme à géométrie variable ne laisse pas d'inquiéter ici et là (selon la *Handels-Zeitung* du 22 octobre et *Cash* du lendemain).

De l'opposition aux responsabilités

Ancien conseiller national (PDC/SG) proche des milieux de l'énergie pétrolière, Edgar Oehler, qui a redressé le groupe Arbonia-Forster, s'avoue partisan de l'entrée de Christoph Blocher à l'exécutif depuis le rejet de l'EEE en décembre 1992, histoire de lui faire assumer sa part de responsabilités. Même arrière-pensée par exemple chez Fritz Studer, patron de la Banque cantonale lucernoise. De manière générale, les banquiers, les commerciaux comme les privés, se réjouissent de l'élection d'«une personnalité sensible aux intérêts de la finance helvétique», comme le signale diplomatiquement Thomas Sutter, porte-parole de l'Association suisse des banquiers.

Du côté des industriels, on laisse transparaître une certaine satisfaction à l'idée de voir un patron à succès de la chimie accéder aux plus hautes charges politiques, après les soigneux préparatifs dynastiques d'usage (formation de la relève incarnée par un fils et une fille, remise du capital à la génération montante, etc.). Tout cela augure bien d'une gestion attentive des intérêts du pays, façon père de famille assez nombreuse et par trop métissée.

Rudolf Stämpfli, président de l'Union patronale suisse, est plus nuancé. Partisan d'une Suisse gouvernée au centre et dans la concorde, il redoute les affrontements qui s'annoncent depuis le 19 octobre, notamment à propos de l'âge de la retraite, qu'il souhaite variable selon les professions. Plus généralement, il reproche aux leaders de l'UDC leurs propos et procédés étrangers à la tradition suisse de la patiente recherche du consensus. Mais il convient que la présence d'un homme pensant et parlant clair ne ferait pas de mal au Conseil fédéral; il pourrait même, qui sait, réveiller le centre, si malmené qu'il doute de lui-même, et aussi emporter l'adhésion des citoyens à des causes peu populaires.

Des alliances paralysantes

En somme, à l'instar de Rudolf Ramsauer, directeur d'*economiesuisse*, les patrons comptent sur Christoph Blocher pour faire passer, avec des méthodes plus efficaces sinon plus fines, ce que Pascal Couchepin ne parvient pas à vendre à coups de pavés jetés dans la mare (retraite à 67 ans) ni Joseph Deiss par ses professorales déclarations (relance de l'économie).

Mais les patrons ne manquent pas de lucidité. Ils doutent de la cohérence de la pensée libérale de Christoph Blocher. Certes, il veut moins d'Etat, moins d'impôts, plus de liberté pour les entreprises. Mais son attachement à la libre-concurrence s'arrête là où les intérêts de l'agriculture commencent. Il parviendra sans peine à bloquer les *Bilatérales II*. Et il hésitera à poursuivre le démantèlement des anciennes régies. Pire, comme le relèvent aussi bien Pierre Bessard (*Weltwoche* du 23 octobre) que Beat Kappeler (*NZZ am Sonntag* du 26 octobre), des alliances objectives pourraient bloquer des flexibilisations souhaitables aux yeux des patrons: on entrevoit, sur l'AVS et la gouvernance d'entreprise au moins, de «funestes coalitions» entre l'UDC et le PS, déjà observées à propos de l'or de la BNS ou du «copinage économique».

Décidément, beaucoup de repères ont sauté le 19 octobre 2003. *yj*

Erratum

Zoug aussi élit son exécutif à la proportionnelle. Le Tessin n'est donc pas un cas isolé comme nous l'avions affirmé dans *Un signe avant-coureur* dans *DP* n° 1577.